

# INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

## Libye : présidentielle reportée

### APRÈS PLUSIEURS

jours d'incertitude, la nouvelle est tombée : la présidentielle qui devait initialement se tenir demain en Libye n'aura pas lieu. À 48 heures du scrutin, l'Autorité électorale a pris ses responsabilités et «proposer» de reporter d'un mois ce rendez-vous.

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)  
Libreville/Gabon

Sans surprise, l'élection présidentielle en Libye va être reportée, à un jour de la tenue du scrutin initialement prévu demain. Confronté à un calendrier électoral devenu intenable, alors que la liste définitive et officielle des candidats n'a toujours pas été dévoilée et qu'aucune institution ne semblait vouloir prendre publiquement la responsabilité d'officialiser un report de ce scrutin, la Haute Commission électorale libyenne (HNEC) a franchi



Les candidats devront attendre.

le pas, mercredi 22 décembre, en «proposant», d'organiser le premier tour de la présidentielle le 24 janvier 2022. Et ce, «après concertation avec le Parlement», à qui il reviendra d'entériner une nouvelle date. Dans son communiqué, l'Autorité électorale a pris soin de se dédouaner du retard accumulé ces derniers mois, en évoquant notamment «des considérations hors du contrôle de ceux qui sont en charge du processus». Elle a même placé le Parlement

devant ses responsabilités en lui demandant d'adopter «les mesures nécessaires afin de lever les entraves au processus électoral», parmi lesquelles «des législations électorales inadéquates». Un peu plus tôt dans la matinée, une commission du Parlement chargée du suivi du scrutin avait laconiquement conclu à l'impossibilité de convoquer les électeurs à la date prévue, sans évoquer explicitement un report ou proposer de nouvelle date.

«La question du report était devenue une patate chaude que chacun essayait de jeter sur l'autre camp, qu'il s'agisse du Parlement ou de la Haute Commission électorale libyenne », explique Faysal Bouraika, politologue libyen. Et d'ajouter : «Le Parlement a lui-même mis un bâton dans les roues du processus électoral en adoptant, sans concertation, la loi électorale. C'est pourquoi l'Autorité électorale a renvoyé la balle dans le camp du Parlement en évoquant

des entraves au processus électoral que seuls les parlementaires peuvent régler». La loi électorale est en effet loin de faire l'unanimité dans le pays, au point d'être l'une des principales causes du report. Car le texte, censé déterminer les règles d'un scrutin qui devait être l'aboutissement d'un interminable processus politique parrainé par l'ONU, n'a pas été voté par le Parlement, mais directement ratifié par son chef, Aguila Saleh.

### Brèves

#### MADAGASCAR : UN NAUFRAGE FAIT AU MOINS 64 MORTS

Au moins 64 personnes ont péri dans le naufrage d'un navire au large du nord-est de Madagascar, lundi 20 décembre, tandis qu'un hélicoptère de l'armée de l'air qui participait aux secours s'est écrasé, a-t-on appris mercredi. «Vingt-cinq corps ont été repêchés ce matin aux abords de l'île Sainte-Marie, probablement à cause des courants marins. Ce qui porte le total des morts à 64», a confirmé le général de gendarmerie Zafisambatra Ravoavy.

#### SÉNÉGAL : LIBÉRATION DU RAPPEUR KILIFEU

C'est l'une des figures phares du mouvement de contestation «Y'en a marre» au Sénégal. Le rappeur Kilifeu, inculpé pour association de malfaiteurs, tentative de trafic de migrants ainsi que corruption, a été remis en liberté, mardi 21 décembre, et placé sous contrôle judiciaire, a annoncé l'un de ses avocats. Il était en détention provisoire depuis le 15 septembre.

## Au-delà du 24 janvier ?



Les Libyens voteront l'année prochaine

J.O  
Libreville/Gabon

Alors que les désaccords entre les camps rivaux paraissent insurmon-

tables, rien ne garantit qu'il y ait une entente rapide autour d'un nouveau calendrier électoral. «Le climat n'est pas rationnellement propice pour organiser des élections de ce

type, et les principaux candidats ne semblent pas prêts à participer à un scrutin d'une manière sérieuse et loyale», expliquait récemment, Hafed al-Ghwell, spécialiste de la Libye. Outre le maréchal Khalifa Haftar et le Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah, Seif al-Islam Kadhafi, le fils de l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi, recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour «crimes contre l'humanité», fait également partie des dizaines de candidats à la présidentielle.

Selon Faysal Bouraika, les problèmes ne vont pas se régler en quelques semaines. «Il faut même s'attendre à ce que le Parlement reporte l'élection à bien après le 24 janvier, car il

est question, en coulisses, de former un nouveau gouvernement et un nouveau conseil présidentiel pour une durée allant de 6 mois à un an». Tandis que la Libye plonge dans l'incertitude politique, des miliciens armés se sont déployés, le 21 décembre, à Tripoli, faisant craindre une reprise des violences en raison des tensions autour de la présidentielle. «Au-delà du report du scrutin, qui ne faisait aucun doute, il faut penser aux Libyens, et spécialement aux 2,5 millions d'électeurs qui étaient prêts à se mobiliser pour participer à la journée du 24 décembre, annoncé comme historique, et qui doivent être très déçus», insiste Faysal Bouraika.